



Gestion responsable de l'exploitation forestière  
- Suivi des indicateurs pertinents –



UFA PALLISCO et Partenaires (LFM & SODETRAN-CAM)  
10 030/31/39/41/42/44/47b

*Année 2017*

## **Avant-propos**

### Informations générales

Une série d'indicateurs, les plus pertinents possibles, sont retenus et présentés dans ce document actualisé chaque année.

Ces indicateurs ont pour objectif de communiquer publiquement les informations utiles permettant de comprendre l'évolution des activités de l'entreprise dans sa démarche de gestion responsable des ressources forestières exploitées.

### Elaboration

Ce document est réalisé par le Service Certification de la société PALLISCO sur la base des informations pertinentes et disponibles dans l'entreprise.

### Version

Ce document est la onzième version (11) du document « Gestion responsable de l'exploitation forestière - Evolution de la situation et suivi d'indicateurs pertinents ».

La présente version intègre les améliorations utiles pour une meilleure compréhension et prise en compte de l'étendue des activités de l'entreprise et des composantes de la « gestion responsable des forêts »

D'autres versions pourront être produites en fonction des remarques suscitées par ce document.

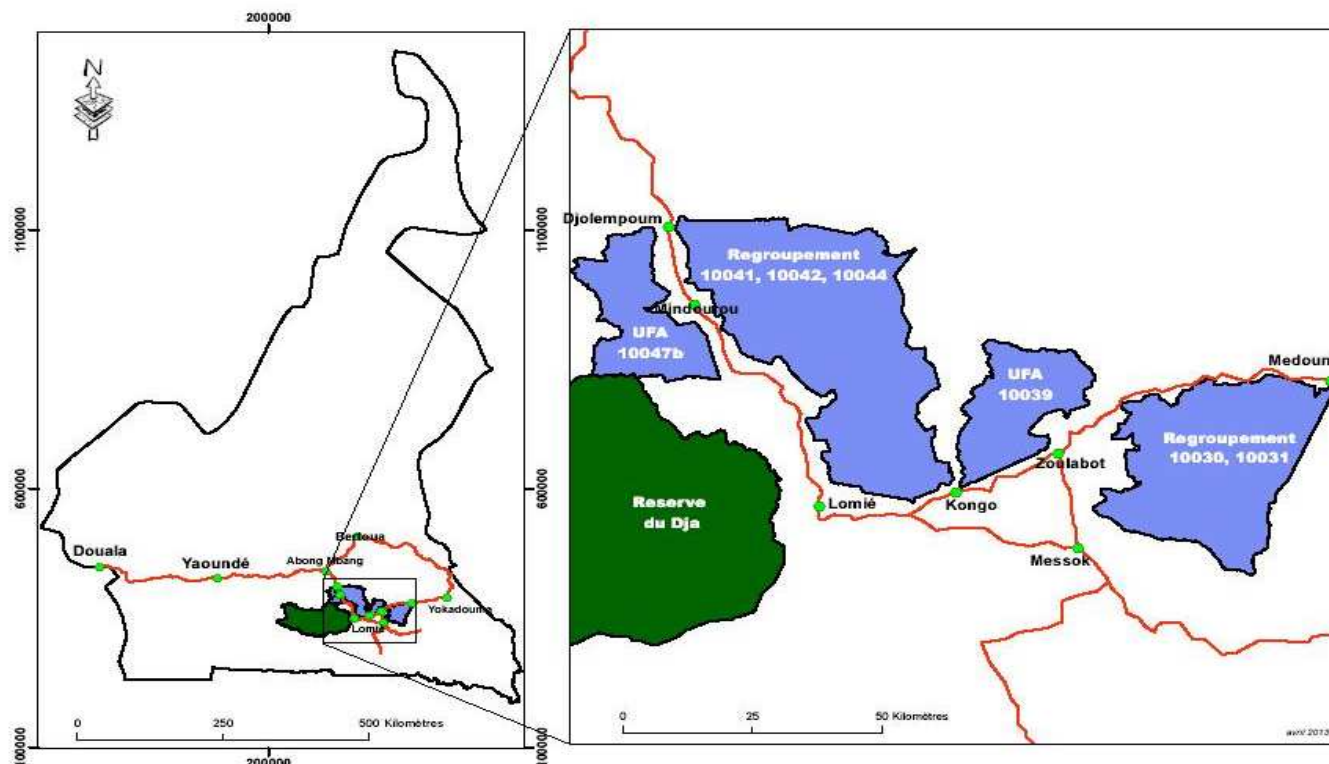
Version précédente : Version 10 – avril 2017.

## **SOMMAIRE**

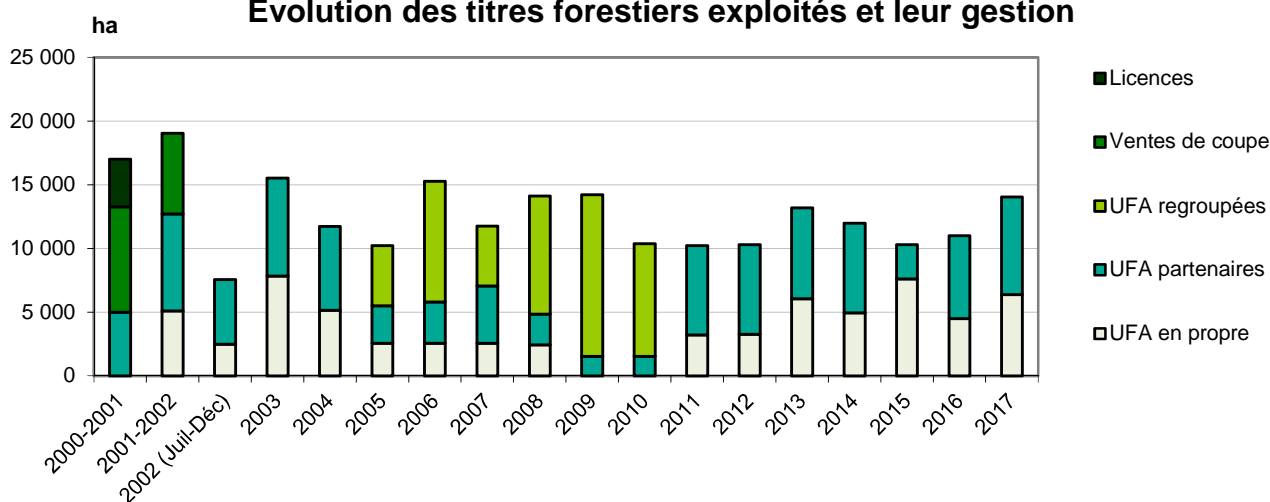
1	EVOLUTION DE LA RESSOURCE FORESTIERE EXPLOITEE .....	4
1.1	<b>LES TITRES FORESTIERS ET LEUR MODE DE GESTION.....</b>	<b>4</b>
1.2	<b>L'AMENAGEMENT FORESTIER.....</b>	<b>5</b>
1.3	<b>LA PRODUCTION FORESTIERE (BOIS).....</b>	<b>5</b>
1.4	<b>LA DENSITE D'EXPLOITATION .....</b>	<b>6</b>
1.5	<b>LES TAUX D'EXPLOITATION ET DE COMMERCIALISATION .....</b>	<b>7</b>
1.6	<b>LE REBOISEMENT .....</b>	<b>8</b>
2	EVOLUTION ENVIRONNEMENTALE.....	10
2.1	<b>LE PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE (PGE).....</b>	<b>10</b>
2.2	<b>L'IMPACT DES OUVRAGES FORESTIERS .....</b>	<b>10</b>
2.3	<b>LA CONSOMMATION DE CARBURANT .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
2.4	<b>L'UTILISATION DE PRODUITS CHIMIQUES.....</b>	<b>11</b>
2.5	<b>L'EVACUATION DES HUILES USEES.....</b>	<b>11</b>
2.6	<b>LE SUIVI DU TRAITEMENT DES DECHETS .....</b>	<b>11</b>
3	SUIVI DES ACTIVITES ILLEGALES .....	13
4	EVOLUTION SOCIALE.....	14
4.1	<b>LES REALISATIONS SOCIALES INTERNES.....</b>	<b>14</b>
4.2	<b>LA SECURITE .....</b>	<b>14</b>
4.3	<b>L'APPROVISIONNEMENT DU PERSONNEL EN PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE .....</b>	<b>14</b>
4.4	<b>LA FORMATION DU PERSONNEL .....</b>	<b>15</b>
4.5	<b>LE PLAN DE GESTION SOCIAL (PGS) .....</b>	<b>15</b>
4.6	<b>LES ŒUVRES SOCIALES .....</b>	<b>15</b>
4.7	<b>GESTION DES ZONES D'USAGE .....</b>	<b>16</b>
5	EVOLUTION ECONOMIQUE.....	17
5.1	<b>LA PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT LOCAL .....</b>	<b>17</b>
6	LE SUIVI DES INDICATEURS HVC.....	18
7	CONCLUSION .....	25

## 1 Evolution de la ressource forestière exploitée

### 1.1 Les titres forestiers et leur mode de gestion



Evolution des titres forestiers exploités et leur gestion



#### Précisions sur la légende :

**UFA en propre** : Unité Forestière d'Aménagement attribuée à l'entreprise PALLISCO.

**UFA partenaires** : Unité Forestière d'Aménagement attribuée aux entreprises partenaires de PALLISCO (SODETRAN-CAM S.A et La Forestière de Mbalmayo S.A), gérées et exploitées par PALLISCO.

**UFA regroupées** : Regroupement de plusieurs Unités Forestières d'Aménagement d'attributaires différents (exclusivement partenaires de Pallisco) et aux limites communes en un seul massif forestier global sous plan d'aménagement unique géré et exploité par PALLISCO.

**Vente de coupe** : Titre forestier limité en surface (à 4000 ha) et dans le temps (exploitation de 1 à 3 ans) sous exploitation industrielle sans aménagement forestier.

**Licence** : Titre forestier sur une surface délimitée autorisant l'exploitation industrielle par an sur une surface et un volume sélectionnés par l'exploitant, sans aménagement forestier ; ce titre forestier n'existe plus aujourd'hui.

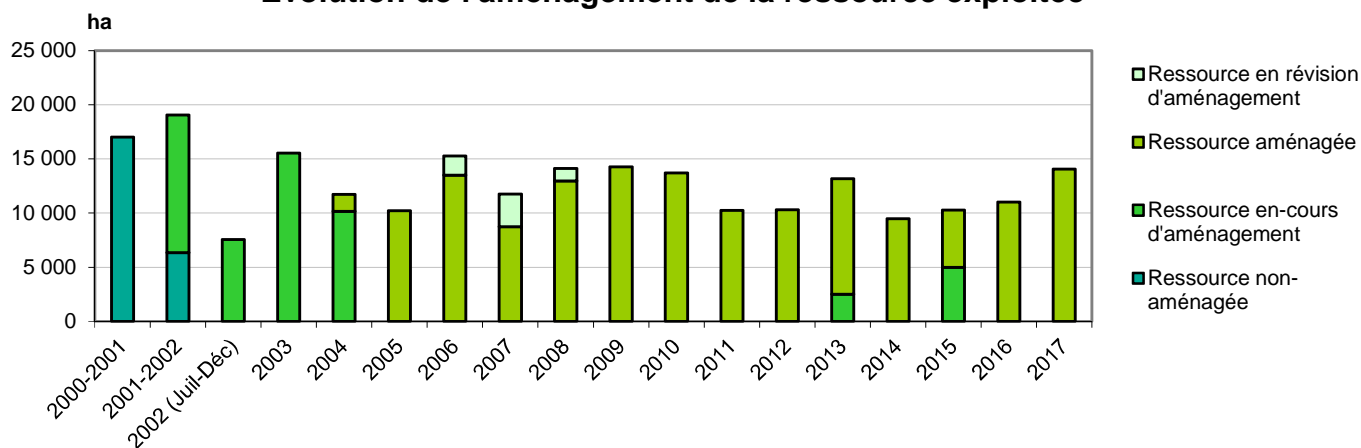
**Précision sur les données** : La ressource exploitée de l'année (en surface, ha) correspond aux surfaces exploitées de l'année en cours et dans certains cas la ressource en deuxième exploitation (dite « repasse » sur une surface exploitée l'année précédente) ;

voir partie « production forestière ». De 2004 à 2012, les titres forestiers exploités ne sont plus que des titres aménagés intégrés à des Unités Forestières d'Aménagement (UFA). En 2012, une nouvelle UFA (10 047b) est attribuée à PALLISCO qui l'exploite en convention provisoire de 2013 à 2015. Les superficies renseignées concernent donc les Assiettes Annuelles de Coupe (AAC) exploitées.

Ce choix d'évolution vers des "UFA en propre" de même que le choix de la gestion complète des titres forestiers des partenaires favorisent une orientation à long terme vers une gestion durable et maîtrisée de la ressource forestière ainsi qu'une exploitation rationnelle de la ressource.

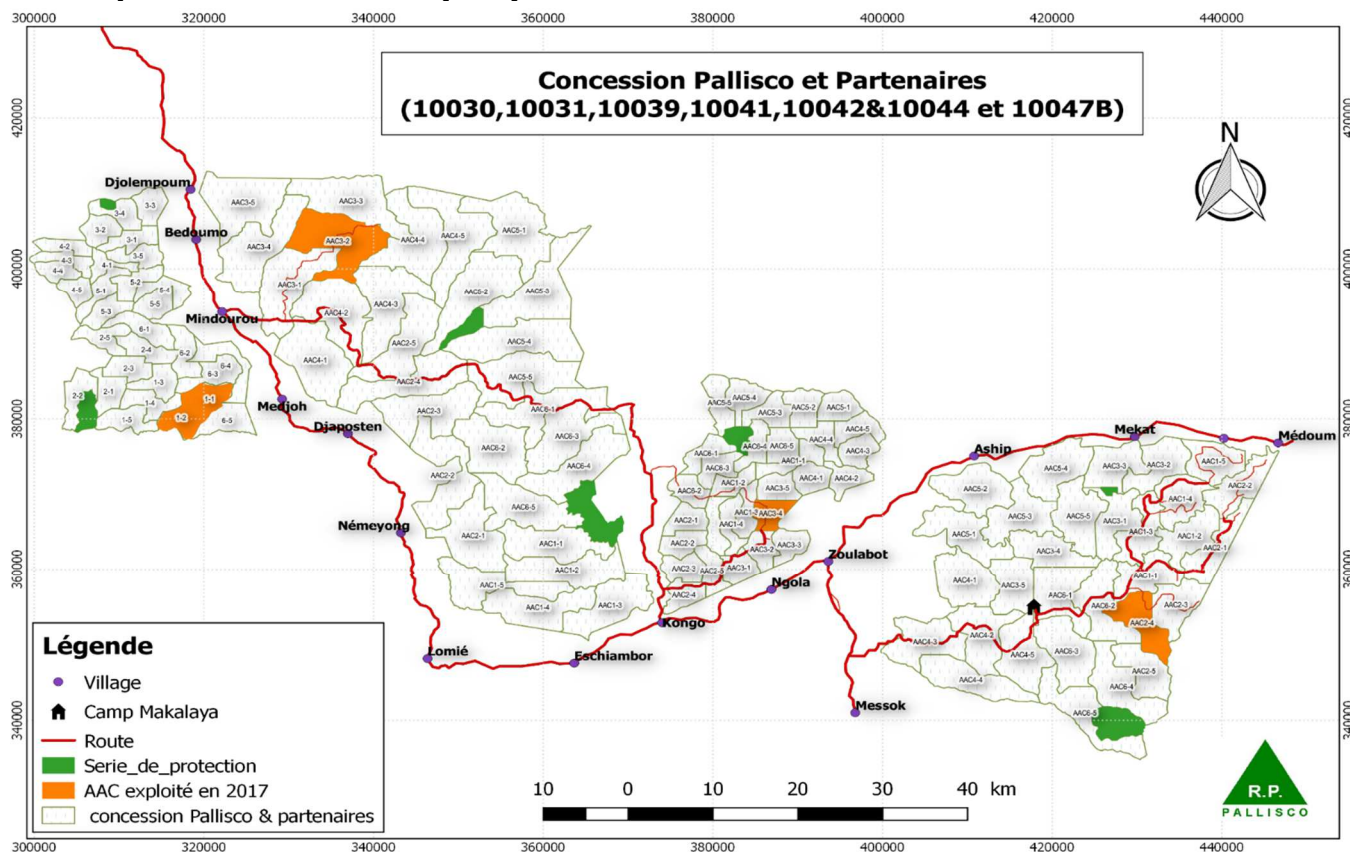
## 1.2 L'aménagement forestier

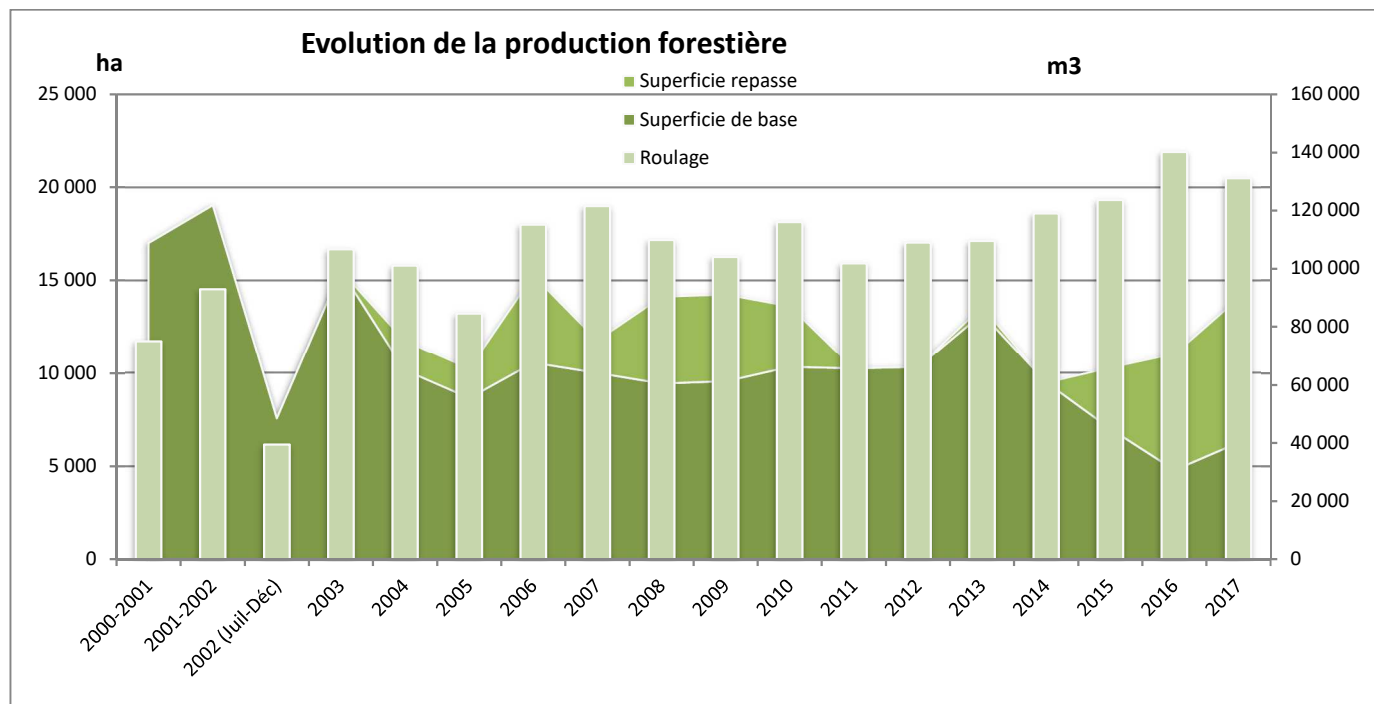
Evolution de l'aménagement de la ressource exploitée



L'aménagement de la ressource forestière est une obligation légale. Les exigences spécifiques de PALLISCO et du FSC s'y ajoutent et garantissent à travers sa mise en œuvre, une exploitation forestière permettant une gestion responsable des massifs forestiers.

## 1.3 La production forestière (bois)





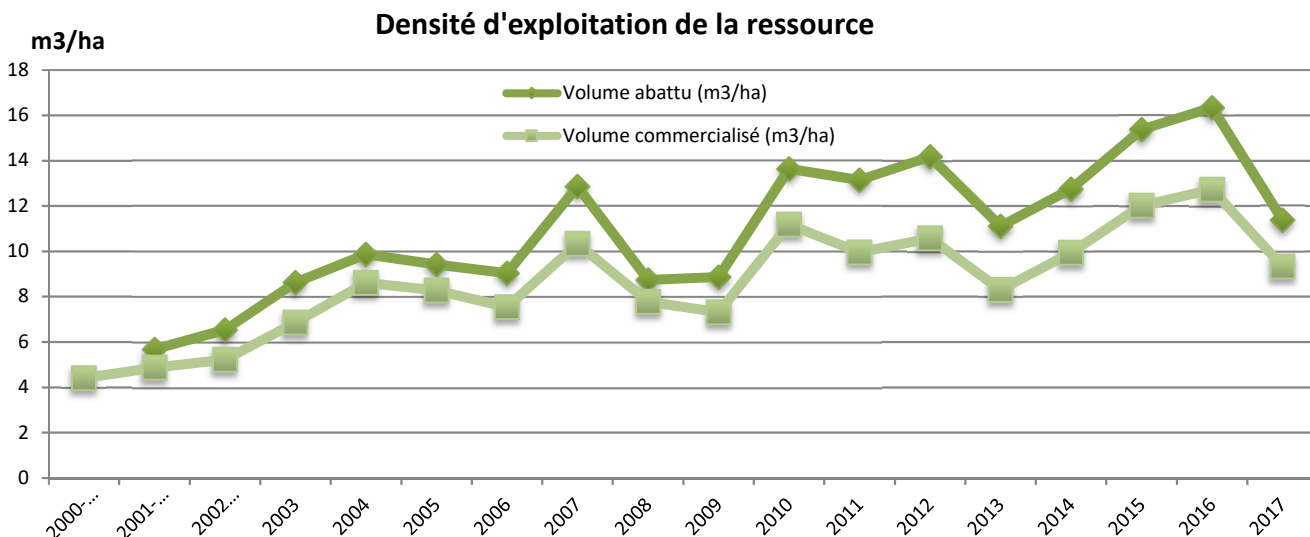
**Précisions sur la légende :**

Superficie de base : Superficie totale des assiettes de coupe à exploiter au cours de l'exercice considéré.

Superficie repasse : Superficie totale des assiettes de coupe exploitées lors de l'exercice précédent et dont l'exploitation est poursuivie sur l'exercice considéré (dénommée « repasse ») ; la superficie totale annuelle ouverte à l'exploitation est l'addition de la superficie de base et la superficie de la repasse.

Roulage : Volume commercial total sorti de forêt (déclaré sur document administratif « Lettre de Voiture Bois d'Œuvre »).

**1.4 La densité d'exploitation**



**Précisions sur la légende :**

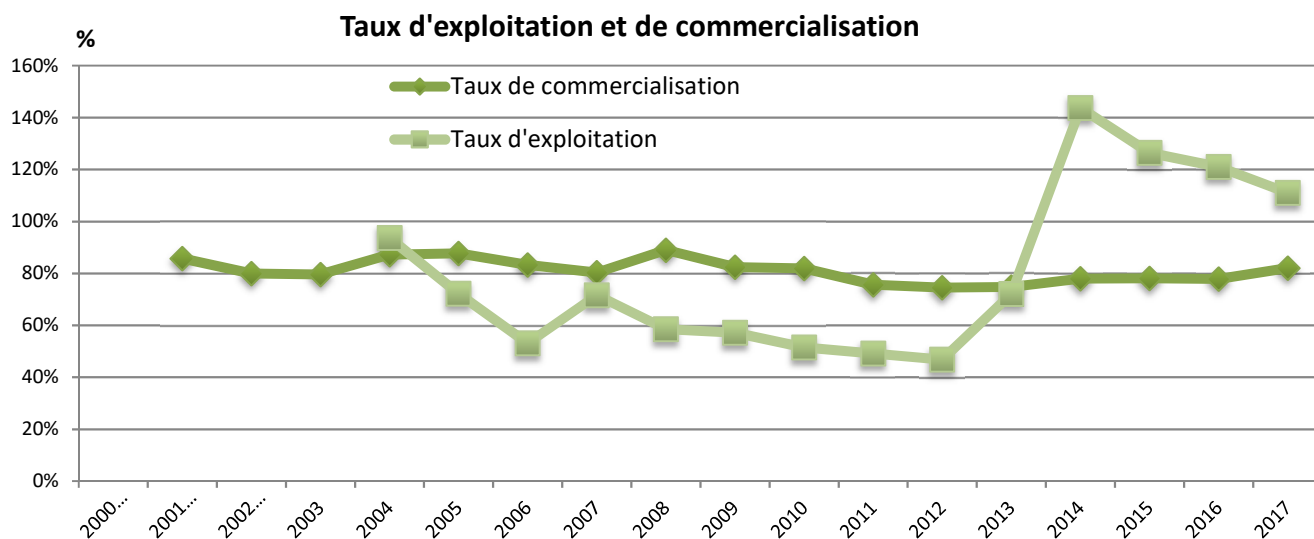
Volume abattu : volume de bois exploité (déclaré sur document administratif « DF10 ») ; ici rapporté sur la surface annuelle exploitée (m3/ha).

Volume commercialisé : équivalent au roulage ici rapporté sur la surface annuelle exploitée (m3/ha) (cf.1.3 Production forestière).

Au courant de l'année 2017, 11 373 tiges ont été exploitées pour un volume abattu de 159 885 m<sup>3</sup>.



## 1.5 Les taux d'exploitation et de commercialisation



### Précisions sur la légende :

Taux d'exploitation : volume de bois abattu (m3) / volume de bois inventorié (m3).

Taux de commercialisation : volume de bois commercialisé (m3) / volume de bois abattu (m3).

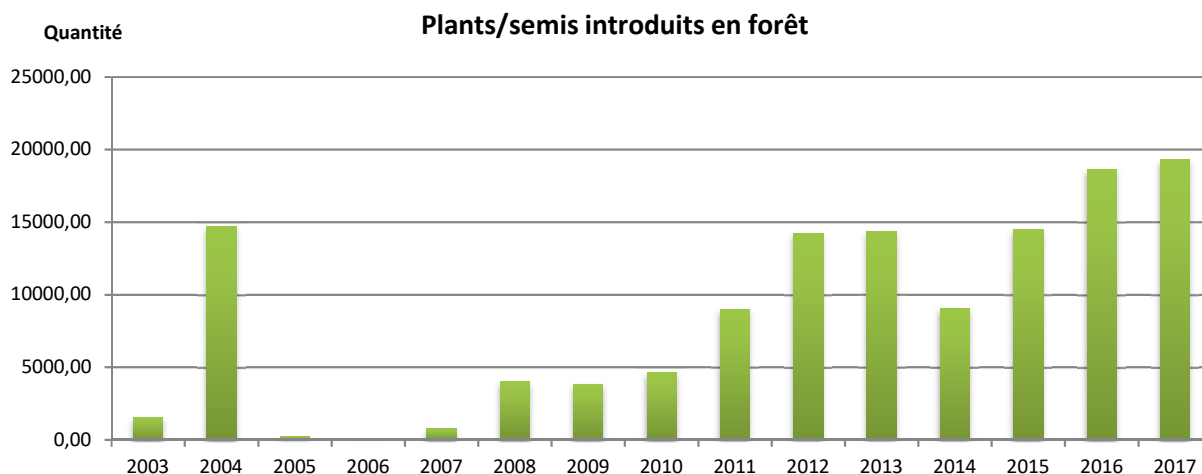
**Précisions sur le graphique** : les données sont issues du système interne de traçabilité de l'entreprise ; seules les essences commercialement exploitées par l'entreprise sont prises en compte. L'exploitation concernait 20 essences en 2017.

### Tableau récapitulatif des données d'exploitation des cinq dernières années de gestion

Année	Nb ess.	S. (AAC + rep.)	N pieds abattus	V abattus (V brut)	V roulé (V com)	Coef. com.
2010	26	10 378	11 264	153 134	116 014	76%
2011	29	10 234 (sans rep.)	10 802	134 572	100 879	76%
2012	25	10 231 (sans rep.)	10 872	146 152	108 965	74%
2013	26	13 183	10 094	146 441	109 538	74%
2014	24	9 479 (sans rep.)	8 900	152 708	119 073	78%
2015	25	10 288	9 143	158 246	123 620	78%
2016	23	11 016	10 010	189 039	140 209	77,9%
2017	20	14 050	11 373	159 885	131 191	82,05%

rep. = repasse,  
Coef. = coefficient,  
com. = commercialisable,  
ess. = essence,  
S. = superficie,  
Nb. = nombre.

## 1.6 Le reboisement



### Précisions sur les données du graphique :

- chiffres hors plantations réalisées pour matérialiser les limites des UFA.
- l'année 2004 concerne en majorité la plantation en parcelle d'enrichissement (7530 plants/semis).

Les données représentées par le graphique ci-dessus concernent les activités suivantes :

- les plantations en trouées d'abattage (zone d'éclaircie provoquée par la chute de l'arbre) : après identification de la présence d'une régénération naturelle, ces plantations concernent les espèces rares et / ou de valeur dont la régénération fait défaut. Les trouées d'abattage sont enrichies avec un nombre moyen de 5 plants/trouée.
- les plantations en plein : réalisées en forêt naturelle destinées à augmenter la proportion des espèces précieuses ou présentant un intérêt particulier ; ce type de plantation intervient également pour reboiser une zone dégradée ou une zone secondarisée. Pallisco s'est engagée à planter au minimum 5 000 plants par an à partir de 2011.



■

ANNEES	PARCELLES		TROUEES		PARCS FORET		Limite UFA classée		PLANTS
2010	nb parcelles	5	nb trouées	200					4 653
	nb plants	3 653	nb plants	1 000					
	surface (ha)	3,25	surface	/					
2011	nb parcelles	12	nb trouées	409					8 995
	nb plants	6 950	nb plants	2 045					
	surface	5,54	surface	/					
2012	nb parcelles	15	nb trouées	210					14 241
	nb plants	13 191	nb plants	1 050					
	surface (ha)	11,87	surface	/					
2013	nb parcelles	8	nb trouées	230					14 325
	nb plants	13 175	nb plants	1 150					
	surface (ha)	11,85	surface	/					
2014	nb parcelles	7	/	/					9 075
	nb plants	9 075	/	/					
	surface (ha)	8,19	/	/					
2015	nb parcelles	6	nb trouées	200	nb parcs	8			14 476
	nb plants	13 163	nb plants	1 000	nb plants	313			
	surface (ha)	11,97	surface	/	/				
2016	nb parcelles		nb trouées	200	nb parcs	5			18 407
	nb plants	17 203	nb plants	1 000	nb plants	204			
	surface (ha)	15,65	surface	/	/	/			
2017	nb parcelles	11	nb trouées	200	nb parcs	23	Nb Limites	/	19 287
	nb plants	17 774	nb plants	1 015	nb plants	408	nb plants	90	
	surface (ha)	16	surface	/	/	/	surface (ha)	/	
<b>Suivi des plants introduits en parcelles et en trouées (2010 – 2017)</b>									<b>103 459</b>

Pour réaliser ces activités, l'entreprise dispose de deux pépinières installées respectivement sur le site forestier de Mindourou et dans l'UFA 10-030 (site de Makalaya).

Une grande partie des plants introduits est régulièrement suivie à des fins d'entretien ou de recherche.

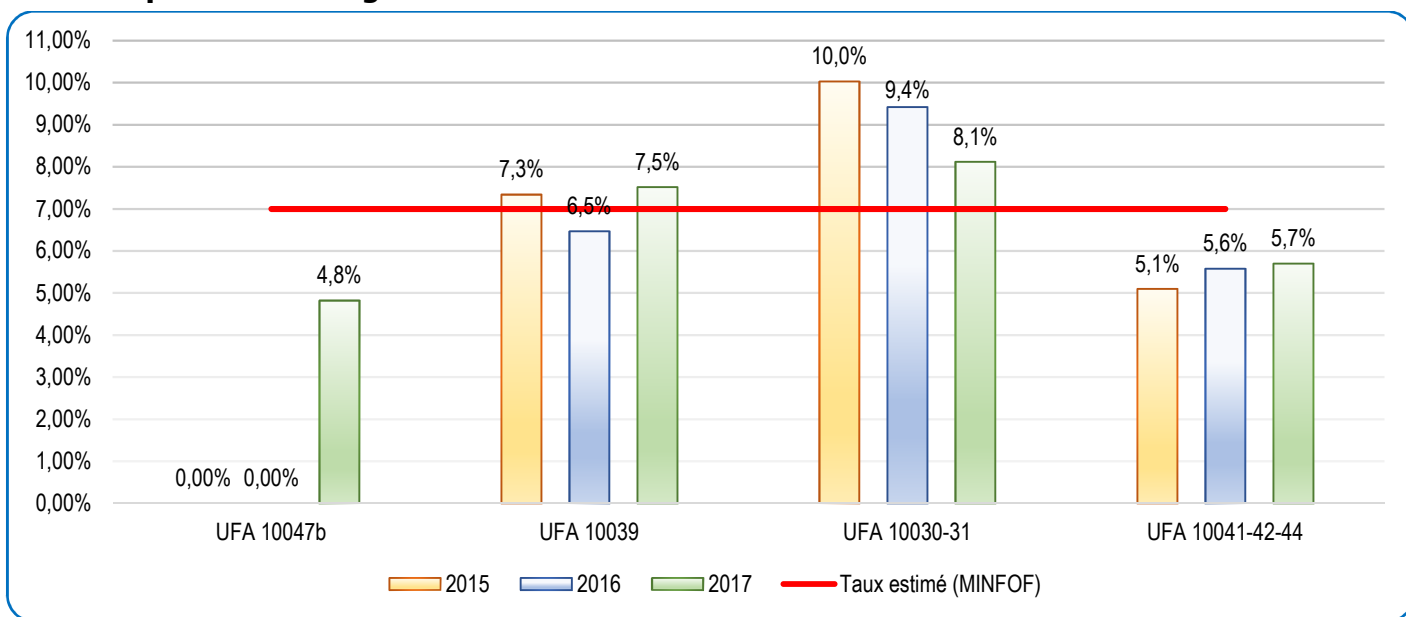
## 2 Evolution environnementale

### 2.1 Le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

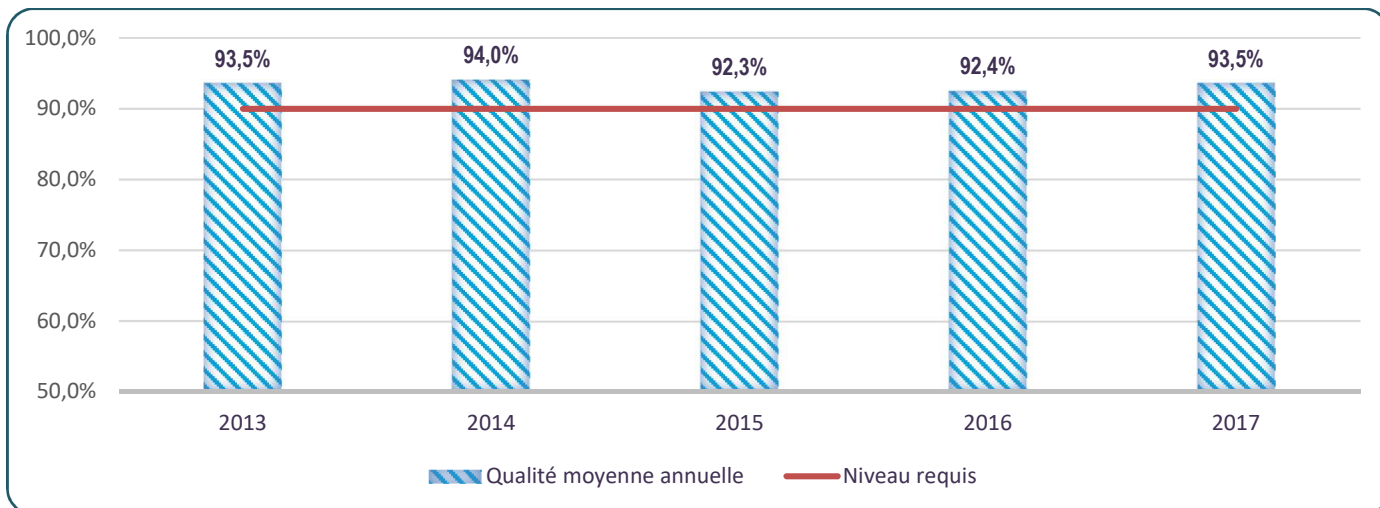
Le Plan de Gestion Environnementale a été réalisé suite aux différentes Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) réalisée dans le cadre de l'exploitation de PALLISCO et de ses partenaires, ce qui a conduit à l'obtention des certificats de conformité environnementale en 2009 pour les UFA 10 030/31/39/41/42/44. Le certificat de conformité de l'EIES de l'UFA 10 047b a été délivré en mai 2015.

Le Plan de Gestion environnementale et sociale est mis en œuvre et suivi tout au long de l'année par tous les services impliqués, Il est évalué périodiquement pour déterminer le niveau de réalisation et renforcer les points d'amélioration possibles. Les résultats de ce suivi sont résumés sous forme de rapports et transmis aux services techniques du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable tous les semestres.

### 2.2 L'impact des ouvrages forestiers

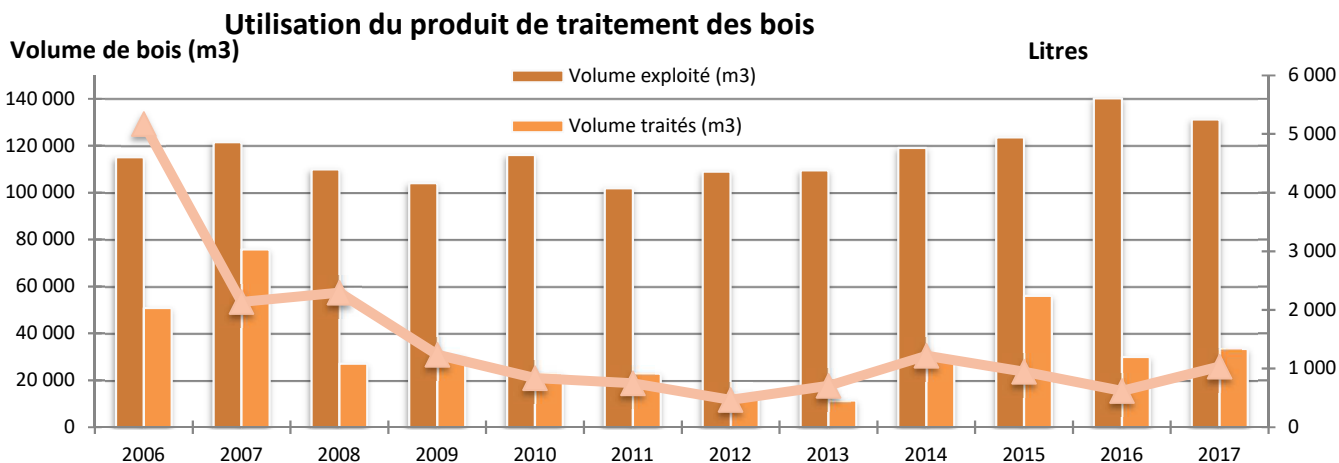


Le taux de dégâts d'exploitation fixé par l'administration Camerounaise en charge de la gestion des forêts (7%), correspond en fait à une exploitation (avec respect EFIR) dans une forêt dont la densité est inférieure à 15 m<sup>3</sup> de volume brut par hectare.

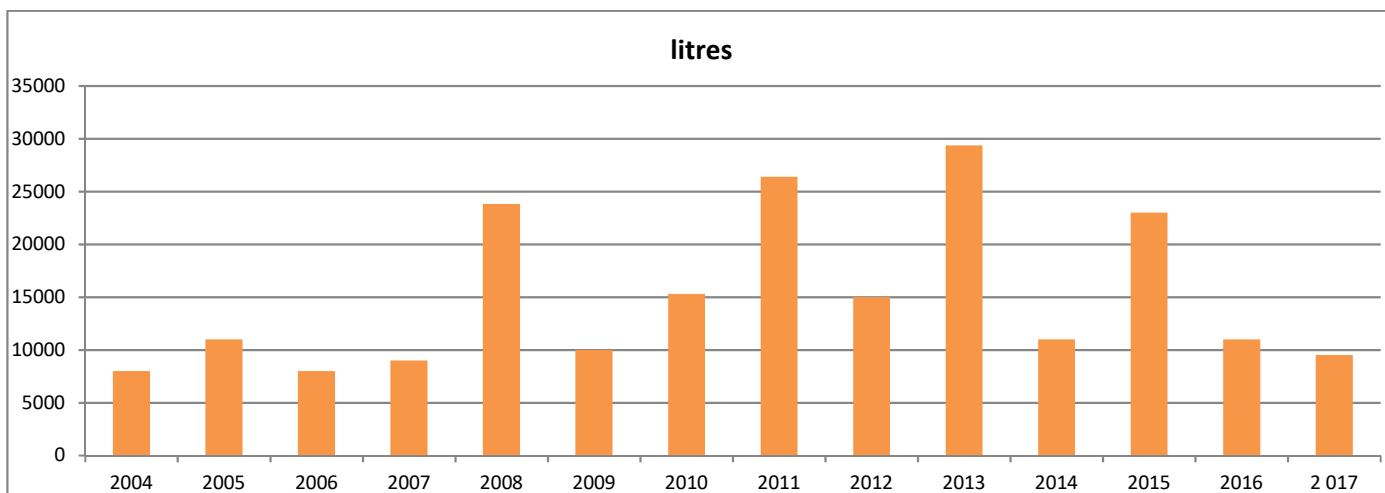


### 2.3 L'utilisation de produits chimiques

Seuls les produits chimiques autorisés par le standard FSC, la législation nationale et les conventions internationales sont utilisés sur le site forestier/industriel. Toutefois, une attention toute particulière est portée au traitement phytosanitaire des bois. Le produit de traitement utilisé dans ce cas est le SARPAGRUM AF200T.

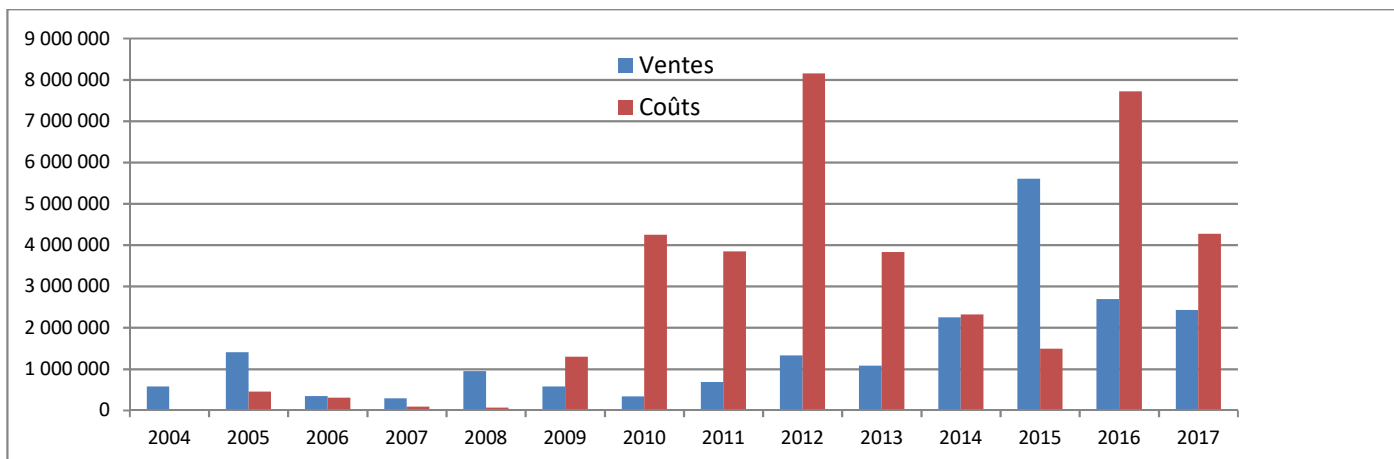


### 2.4 L'évacuation des huiles usées



**Remarque :** huiles usées sont récupérées et évacuées du site forestier et industriel de Mindourou par la société TOTAL (SAV via la société BOCAM).

### 2.5 Le suivi du traitement des déchets



Le traitement des déchets intègre principalement les déchets médicaux, la ferraille, les batteries usées, les huiles usées et des « petits déchets industriels » divers (chiffons souillés, néons, plastiques, ... etc.).

Ce traitement est réalisé par des organismes agréés qui facturent leurs prestations pour l'ensemble des déchets autres que la ferraille, les pneus et les batteries usées qui sont achetés. Cependant Certains organismes de traitement de déchets, récupèrent les déchets gratuitement (cartouches d'imprimantes, les extincteurs hors service,...etc.).

---

### 3 Suivi des activités illégales

Le suivi des activités illégales est réalisé par une équipe spécifique ainsi que par les gardiens affectés aux différentes barrières d'entrée de la concession (Mée, Ompam, Kongo et Makalaya).

Les résultats de ces différents suivis sont les éléments déclencheurs des « missions coups de poing » de lutte anti-braconnage réalisées en compagnie de l'administration locale (gendarmerie, MINFOF, ... etc.).

#### Résultats du suivi opérations de lutte anti-braconnage

Actions	2014	2015	2016	2017
Nombre d'opérations LAB réalisées	3	2	2	2
Poids de carcasses saisies	1 829,6	446,81	613,46	212,69
Nombre d'armes de chasse saisies	22	3	17	16
Nombre des cartouches saisies	149	141	146	189
Nombre de câbles saisis	656	50	360	169
Nombre de motos saisies	4	3	3	0
Campements recensés	128	244	255	228
Proportions campements détruits	26%	4%	14%	15%

## 4 Evolution sociale

### 4.1 Les réalisations sociales internes

Les réalisations sociales internes concernent principalement l'amélioration du cadre de vie du personnel et de leurs familles au sein des bases vie de Pallisco et CIFM.

A la suite des réalisations de 2014 :

- Finalisation de l'installation des modules (logements) au camp Makalaya ;
- Extension du camp ouvrier (construction de nouveaux logements) ;
- Finalisation des travaux de construction de la cantine au camp Makalaya ;
- Mise en service de la cantine sur le site de Makalaya ;
- Finalisation du projet de captage d'eau à Makalaya ;
- Installation d'un distributeur automatique de billets sur le site industriel (DAB).

Les années 2015 à 2017 ont été marquées par :

- L'extension du camp ouvrier (construction de nouveaux logements) ;
- L'amélioration des logements (réfection et re-modélisation/modernisation) ;
- La réfection des installations de manière générale.

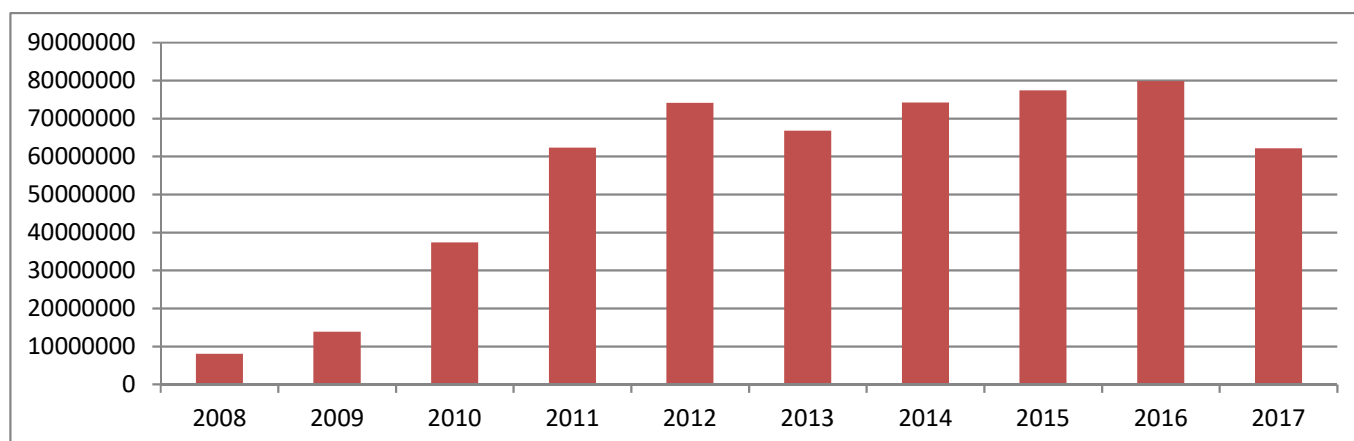
### 4.2 La sécurité

Le Plan de Gestion des Risques Professionnels, également dénommé Plan de Gestion Sécurité, a été réalisé suite à l'évaluation des risques professionnels dans les entreprises Pallisco et CIFM en 2008 par le Service HSE. Ce PGRP est évalué périodiquement pour déterminer le niveau de réalisation et l'identification des nouveaux risques identifiés.

Les mises à jour du plan (par l'intégration de nouveaux ateliers, équipements/installations, méthode de travail...) sont régulières. De plus des séances de sensibilisation sont effectuées chaque semaine au sein des différents services et équipes.

### 4.3 L'Approvisionnement du personnel en produits de première nécessité

L'économat a été mis en service en 2008 afin d'œuvrer à l'approvisionnement en produits de première nécessité (protéines, vivres et autres denrées alimentaires) du personnel PALLISCO-CIFM et sous-traitants (qui demeurent libre de s'y rendre ou pas) en activité dans le site de Mindourou et les chantiers d'exploitation.



CA (Chiffre d’Affaire) annuel = **62 167 183 (79 820 375 en 2016)**

Paramètres	Années					
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Chiffre d’affaire (CA) Protéines comparé au CA global	46%	43%	52%	56%	57%	52%
Protéines vendues (kg/mois)	2 508	1 899	2 706	2 887	2 965	2 187

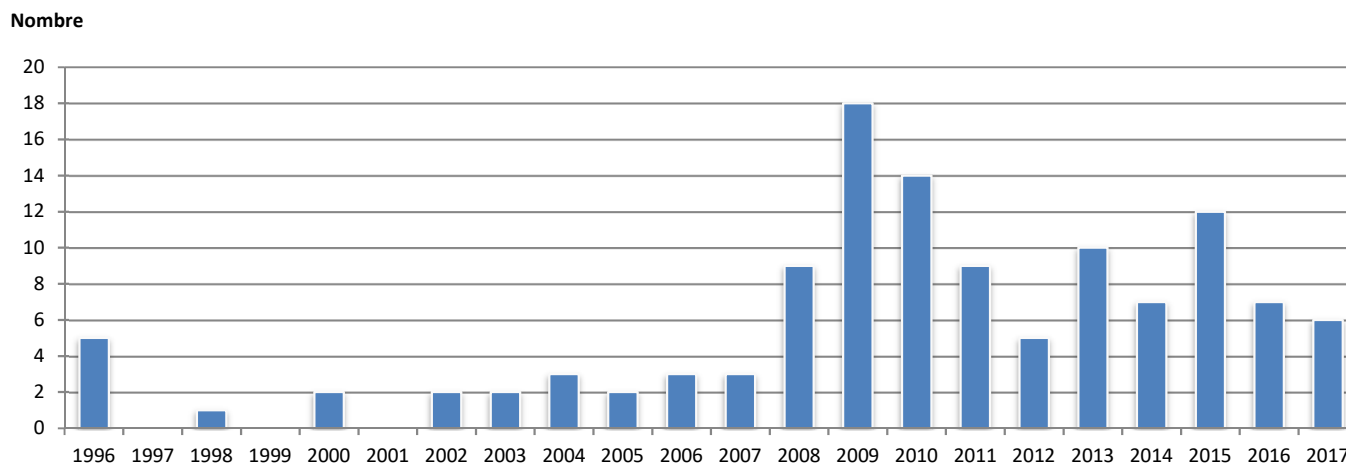
#### 4.4 La Formation du personnel

Le plan annuel de formation est élaboré par les responsables formations en collaboration avec les responsables de service qui identifient leurs besoins en formations et le personnel à former. Les formations à réaliser couvrent ainsi les aspects liés au métiers/techniques, le savoir-faire, le savoir être et le savoir-faire faire.

#### 4.5 Les activités sociales externes

La société dispose de 09 plateformes de concertation autour des UFA qu’elles aménagent et la concertation avec les populations riveraines et autochtones est assurée à travers ces structures. Le plan de gestion social de Pallisco prévoit également la concertation avec d’autres parties prenantes de la gestion durable des ces UFA.

Evolution des oeuvres sociales



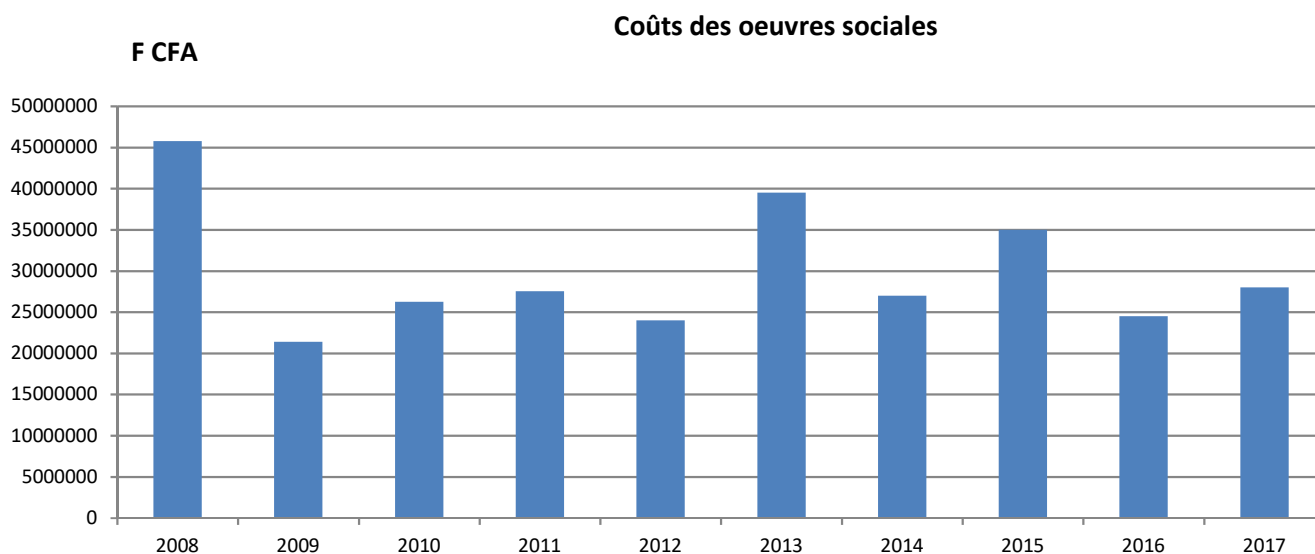
#### Les œuvres sociales

Les œuvres sociales correspondent aux constructions réalisées par les sociétés Pallisco et CIFM et leurs partenaires dans les villages riverains, soit au travers du programme annuel soit au travers des doléances ponctuelles.

Un bilan des réalisations effectuées est réalisé périodiquement, ce bilan est régulièrement communiqué aux riverains et aux parties prenantes notamment par le biais des rencontres périodiques et à travers le journal externe “Les Echos de la forêt”.



Les œuvres sociales concernent les réalisations suivantes : constructions (foyers communautaires, salles de classe, salle de réunion, cases d'habitation communautaire,...etc.) et réfections (centre de santé, église, forage,...etc.).



Les montants de ces activités sont indépendants des taxes payées aux communes et communautés riveraines au travers de la Redevance Forestière Annuelle (RFA, cf. 5.1 Participation au développement local) et ne tiennent pas compte des frais de fonctionnement du volet social de la cellule aménagement.

### Gestion des zones d'usage

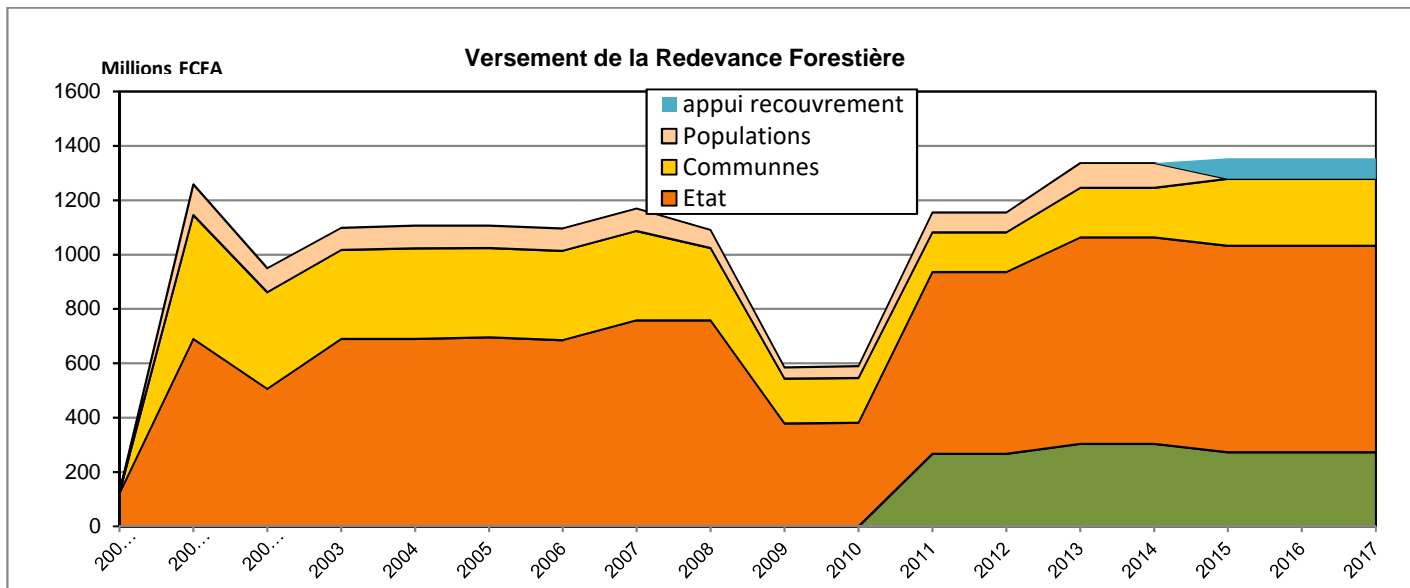
Plusieurs réunions de consultation des populations ont été tenues en 2016 dans le cadre de la gestion des zones d'usage situées dans les AAC concernées par l'exploitation en 2017.

Tous les sites à préserver ont été identifiés, cartographiés et matérialisés. Les équipes d'inventaire et d'exploitation sont ensuite sensibilisées et informées sur leur localisation afin d'éviter de les endommager/détruire/perturber lors des travaux d'exploitation.

L'ensemble des sites à préserver ont été cartographiés et matérialisés. Les équipes d'inventaire et d'exploitation ont été sensibilisées et informées sur leur localisation afin d'éviter de les endommager lors de leurs travaux.

## 5 Evolution économique

### 5.1 La participation au développement local



Unité du graphique : 1000 Millions FCFA = 1 Milliard FCFA = 1 524 490 €.

Remarque : En 2009 et 2010, la direction générale des impôts a "accordé à titre exceptionnel un paiement de la RFA à hauteur de 50%" afin de diminuer l'impact de la crise mondiale du bois sur les entreprises camerounaises et leur permettre de continuer à travailler et à préserver les emplois.

La Redevance Forestière Annuelle (RFA) est un système de fiscalité propre à la législation forestière au Cameroun par rapport aux titres forestiers « UFA ». Assise sur la surface totale de l'UFA et le montant déposé à l'appel d'offres public, le montant est versé par tranche trimestrielle directement à l'Etat, aux Communes (Mindourou, Lomié et Messok et Messamena) et populations concernées (Mindourou, Lomié et Messock) et au Fond Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM).

Communes et populations ont reçu depuis 2001 plus de 6 milliards de FCFA en plus des projets sociaux entièrement financés par Pallisco et ses partenaires. Alors qu'en 2009 et 2010, la direction générale des impôts avait "accordé à titre exceptionnel un paiement de la RFA à hauteur de 50%" afin de diminuer l'impact de la crise mondiale du bois sur les entreprises camerounaises et leur permettre de continuer à travailler et à préserver les emplois.

La RFA est à nouveau payée en totalité en 2011, suivant la nouvelle répartition définie dans l'arrêté n°520 MINATD/MINFI/MINFOF fixant les modalités d'emploi et de suivi de gestion des revenus provenant de l'exploitation des ressources forestières et fauniques destinées aux communes et aux communautés riveraines, soit 50% (Etat), 50% (Commune), 10 % (Population) et 20% (FEICOM). Depuis 2015 la répartition est- de 50% Etat et 50% Communes). Les 50% des communes (appui au recouvrement 5 %, centralisation au FEICOM 18 %, communes de localisation du titre d'exploitation forestière 27 % (quote-part populations incluse).

Le tableau détaillé des versements est disponible sur le site internet ([www.pallisco-cifm.com](http://www.pallisco-cifm.com))

Dans le cadre de l'application de la Convention avec chaque commune, l'entreprise alloue chaque année un versement de 5 Millions FCFA sur un projet de développement économique local ou d'amélioration du cadre de vie.

L'ensemble de ces versements participe au développement socio-économique.

## 6 Le suivi des indicateurs HVC

HVC : Haute Valeur pour la Conservation (UFA 10 030/31/39/41/42/44/47b)

Le document « Résumé du document d'évaluation de la présence de Forêts à Haute Valeur pour la Conservation dans les UFA 10-030, 10-031, 10-039, 10-041, 10-042, 10-044 et 10 047b exploitées par la société Pallisco et ses partenaires » est disponible sur le site internet de PALLISCO-CIFM ([www.pallisco-cifm.com](http://www.pallisco-cifm.com))

Code	Indicateur de suivi	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
***1.1	Rapport nombre de plants produits / nombre de tiges prospectées des espèces indicatrices (%)	30,26	84,54	57,59	105,58	57,5	84,6	-
***1.2	Rapport nombre de recrues plantées / nombre de tiges exploitées des espèces indicatrices (%)	1,00	2,16	1,66	2,41	10,2	9,3	-
*1.3 (1.2)	Taux de semenciers exploitables survivant après exploitation (%)	24,5	35,1	39,4	57,1	64,1	43,1	41,9
**1.4	Abondance (relative/absolue) de la grande faune mammalienne	-	-	-	-	-	-	-
**1.5	Rapport nombre d'habitats bien gérés / nombre d'habitats identifiés	-	-	-	-	-	-	-
***1.6	Rapport quantité de gibier constatée aux barrières / quantité de protéine vendue à l'économat (%)	-	-	-	36,3	47	80,1	-
*1.7 (1.6)	Nombre d'animaux des espèces indicatrices de la classe A concernés par le prélèvement constaté aux barrières	-	-	-	13	3	2	4
*1.8 (1.11)	Taux annuel d'infractions relevées aux postes de contrôles : rapport entre le nombre d'infractions relevées et le nombre de contrôles (%)	-	-	-	0,037	0,016	0	0,0091
**1.9	Sanctions par infractions relevées aux postes de contrôles (%)	-	-	-	100	100	NC	100
*1.10 (1.14)	Quantités des protéines animales achetées à l'économat par employé (kg)	-	-	-	37,82	43,9	47	66,55
**1.11	Nombre de personnes sensibilisées à la problématique faune	-	-	-	2998	1540	2683	-
**1.12	Nombre de contrôles effectués dans les UFA	-	-	-	32	40	83	-
**1.13	Nombre de cas d'infractions suivis judiciairement / nombre de cas signalés (%)	-	-	-	15	50	NC	-
***1.14	Variation spatio-temporelle des zones de concentration en chimpanzés	-	-	-	-	-	-	-
*1.15 (1.12)	Ratio nombre de pièges détruits / distance parcourue par l'équipe de surveillance (piège/km)	-	-	-	1,2	1	0,6	0,9
***1.16	Nombre d'armes et de cartouches saisies/détruites lors des missions LAB	-	-	-	132	37	193	-

Résumé des résultats de la gestion responsable des activités forestières – PALLISCO 2017 (février 2018)

Code	Indicateur de suivi	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
***2.1	Surface relative parcourue par l'équipe suivi évaluation (%)	14,20	23,65	6,97	14,92	16,41	57,9	-
*2.2 (2.4)	Taux de respect des consignes d'exploitation à faible impact (%)	83	95	93	93	93	95	94
*2.3 (2.3)	Nombre de personnes formées/recyclées	31	38	13	158	132	115	155
*4.1 (4.2)	Taux de respect des procédures de fermeture des AAC (fermeture route, destruction ponts) (%)	-	-	-	-	100	-	-
**4.2	Taux de restauration des sites dégradés (berges, parcs, base mécanique) (%)	-	-	-	-	100	-	-
**4.3	Taux de respect des normes concernant le tracé et la construction des routes et des parcs forestiers (%)	86,5	98,0	95,0	94	94,1	95,2	-
**5.1	Taux de moabis exploitables (> DMA) préservés au profit des populations (%)	35,2	37,6	41,7	51	52,1	52,3	-
*6.1 (6.1)	Nombre de consultations annuelles des villages riverains aux AAC pour les sites sacrés	16	21	5	27	17	40	46
**6.2	Rapport entre le nombre de sites protégés et le nombre de sites sacrés recensés (%)	100	100	100	75	100	100	100

\* (2014) **Indicateurs maintenus en 2014(/)**, \*\* **Indicateurs reformulés en 2014 (/)**, \*\*\* **Indicateurs annulés en 2014 (/)**.

Tableau : Récapitulatif des indicateurs des HVC – Années 2014 et 2017

Ind.	Description de l'indicateur	Précisions ou commentaires	Resp. (+ appui)	Fréquence	Seuil tolérable	Résultats 2014	Résultats 2015	Résultats 2016	Résultats 2017	Recommandations
1.1	Taux de remplacement des essences à reboiser = Nombre de plants reboisés x 100 / Nombre d'arbres exploités	Espèces concernées : Espèces concernées : assaméla, ayous, fraké, iroko, kosipo, sipo, tali, tiama	RVRR (+RF-IPS)	Annuelle	100%	142,1%	182,1%	214,3%	134,89%	En 2018, des efforts de plantation devront être fournis pour le kosipo, le tali, l'ayous et le sipo qui sont les quatre essences les plus exploitées et qui présentent les indicateurs les plus bas. De plus, les essais de reboisement sur parcs forêt devront être suivis.
1.2	Taux de semenciers d'espèces HVC 1 épargnés par exploitation = Nombre de semenciers préservés par essence HVC 1 par l'exploitation x 100 / Nombre de semenciers inventoriés par essence	Toutes les essences HVC 1 : abalé, acajou, assaméla, ayous, bossé clair, eyong, fraké, iatandza, ilomba, iroko, kosipo, lati, mambodé, moabi, niové, okan, pao rosa, sipo, tali, tiama, wamba	RF-IPS	Annuelle	20%	41,9%	27,2%	60,3%	53,38%	Maintenir à un seuil élevé le taux de préservation des semenciers, tout en continuant d'appliquer les méthodes d'exploitation à impact réduit
*1.3	Taux annuel de prélèvement des essences HVC 1	<b>Toutes les essences HVC 1 : abalé, acajou, assaméla, ayous, bossé clair, eyong, fraké, iatandza, ilomba, iroko, kosipo, lati, mambodé, moabi, niové, okan, pao rosa, sipo, tali, tiama, wamba</b>	RF-IPS	<b>Nouvel indicateur (Cf. protocole suivi indicateur HVC 2017 et étude Analyse des populations)</b>					47%	Revoir à la baisse le taux de prélèvement de quelques essences Ayous 71,13% (70%), Kosipo 63,42% (60%), Sipo 68,44% (60%), Tiama 77,68 (62%) et Wamba 77,94 (75%)
1.4	Evolution de l'abondance (relative/absolue) de la grande faune mammalienne = (IKA avant exploitation - IKA après exploitation) x 100 / IKA avant exploitation	10 animaux bioindicateurs sont concernés (cf. protocole)	RF-IPS (+RFSAI)	Quinquennal	30% (maxi)	NE	NE	NE	NE	Indicateur évaluable dans un an (fin de l'exploitation des blocs quinquennaux en cours).
1.5	Taux d'habitats "fauniques" protégés de l'exploitation = Nombre d'habitats protégés x 100 / Nombre d'habitats préalablement identifiés	10 animaux bioindicateurs sont concernés (cf. protocole)	RF-IPS (+RFSAI)	Annuelle	100%	NE	NE	100%	100%	

Résumé des résultats de la gestion responsable des activités forestières – PALLISCO 2017 (février 2018)

1.6	Quantité moyenne de gibier constatée aux barrières = Quantité d'espèces animales prélevées par les populations riveraines / Nombre de barrières	Concerne tout gibier, protégé ou non - Seuil à déterminer (au fil des ans)	RFSAI	Annuelle	/ (kg/barrière)	4 047	3527	3838,3	3249,3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiplier les contrôles inopinés des véhicules entre les barrières surtout entre Mee-Ompam et Ompam-Kongo»</li> <li>- Multiplier les patrouilles motorisés LAB avec les postes forestier sur les axes Mee - Ompam et Ompam - Kongo dans la mesure du possible</li> </ul>
1.7	Nombre moyen de spécimens d'espèces protégées de la classe A relevé aux barrières = Nombre de spécimens prélevés par les populations riveraines / Nombre de barrières	Concerne les espèces de la classe A présentes dans les UFA (cf. protocole) - Seuil à déterminer (au fil des ans)	RFSAI	Annuelle	0	1	0,7	2,5	13,25	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre et renforcer la sensibilisation auprès des employés et des populations riveraines sur l'exercice du droit d'usage en conformité avec la réglementation forestière et faunique.</li> <li>- Poursuivre la formation et le recyclage des gardiens des barrières quant à la reconnaissance des animaux protégés.</li> <li>- Maintenir l'effort de contrôle au niveau des barrières.</li> <li>- l'administration devrait exercer plus d'actions de répression et sanction sévère sur les acteurs qui continuent à chasser ou tuer les pangolins.</li> </ul>
1.8	Taux d'infractions observées au niveau des véhicules au sein des concessions = Nombre d'infractions relatif au transport de gibier ou d'outils de chasse x 100 / Nombre de contrôles	Ne concerne que les contrôles de véhicule (moto, automobiles, etc.)	RFSAI (+Service Gardiennage)	Annuelle	0,1%	0,0091%	0,0074%	0,0034%	0,00397	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir la politique de sensibilisation/répression</li> <li>- Maintenir et/ou intensifier la fréquence des contrôles inopinés</li> </ul> <p>Remarque : notons que cette année le nombre de spécimens de classe A enregistrés aux barrières a largement augmenté à cause du pangolin. L'administration devrait exercer plus de répression sur ce sujet car plusieurs sensibilisations ont été effectuées en 2017 sur ce sujet.</p>
1.9	Nombre d'actes de sensibilisation sur la problématique faune	Les actes de sensibilisation comprennent les communications écrites (courriers, affiches, panneaux) ou orales (réunions, émissions radio)	RFSAI	Annuelle	8	10	60	243	294	Maintenir le rythme de sensibilisation des employés de la société, des vigiles et des villages riverains, tout en gardant le caractère formel des campagnes de sensibilisation.
1.10	Proportion du personnel de la société sensibilisé sur la problématique faune = Nombre d'employés différents ayant assisté aux réunions de sensibilisation x 100 / Nombre total d'employés	Ne concerne que les réunions ou séances de sensibilisation au cours desquelles l'identité des participants peut être relevée	RFSAI	Annuelle	80%	NE	19%	40,30	100%	Maintenir le suivi de toutes les actions de sensibilisation (effectif sensibilisé/formé sur effectif total suivant la date/période concernée.

Résumé des résultats de la gestion responsable des activités forestières – PALLISCO 2017 (février 2018)

1.11	Taux de réalisation des contrôles mobiles d'activités illégales = Nombre de missions de contrôles pédestres x 100 / Nombre de contrôles initialement planifiés		RFSAI	Annuelle	100%	97%	100%	88,3%	100%	Maintenir l'effort d'exécution des missions mobiles planifiées.
1.12	Sanction d'employé par infraction relevée aux barrières fixes de surveillance = Nombre de sanctions relatives aux lois sur les animaux / Nombre d'infractions recensées	Ne concerne que les employés de la société	RFSAI	Annuelle	100%	100%	100%	100%	100%	- Poursuivre les sensibilisations lors des réunions hebdomadaires avec les équipes forêts ; - Poursuivre les sensibilisations par affichage (mensuellement) au camp.
1.13	Taux de pièges par km parcouru par l'équipe de surveillance pédestre = Nombre de pièges observés et détruits / Distance totale parcourue	Seuil à déterminer	RFSAI (+DS)	Annuelle	1,2 piège/km (maxi)	0,908	0,5	0,7	0,4	- Multiplier les campagnes de destruction des pièges ; - Poursuivre l'identification des zones de piégeage.
1.14	Ratio de la quantité de viande achetée par employé à l'économat = Masse totale de chair animale vendue / Nombre d'employés	Ne concerne que les employés de la société	REco	Annuelle	/	66,5	62,9	64,7	44,78	Par des actions de sensibilisation, veiller à accroître la valeur obtenue en 2017
*3.1	Dégradation des habitats rares par l'exploitation = Surface des habitats HVC 3 ayant subi des dégâts de l'exploitation x 100 / Surface vérifiée		RF-IPS	Annuelle	0%				0%	Aucune zone identifiée (Iselberg et forêt submontagnardes 10 047b)
*3.2	Dégradation des habitats rares par les communautés locales = Surface des habitats HVC 3 ayant subi des dégâts des activités des communautés x 100 / Surface vérifiée		RFSAI	Annuelle	0%				0%	Aucune zone identifiée (Iselberg et forêt submontagnardes 10 047b)
4.1	Effort de l'équipe de suivi-évaluation pour le contrôle des inventaires d'exploitation = Tiges inventoriées et contrôlées x 100 / Tiges totales inventoriées de l'AAC		RF-IPS	Annuelle	10%	11,4%	7,1%	8,18%	5,99%	Améliorer les efforts de contrôle des activités d'inventaire.
4.2	Effort de contrôle de l'exploitation par l'équipe de suivi-évaluation = Nombre d'opérations d'exploitation contrôlées x 100 / Nombre total d'opérations réalisées par le chantier	Les opérations d'exploitation comprennent les activités de création de route, de triage-pistage, d'abattage, de débardage, de création de parc-forêt et d'ouvrage d'art	RF-IPS	Annuelle	100%	100%	100%	100%	100%	Maintenir l'effort de contrôle des activités liées à l'exploitation proprement dite.



Résumé des résultats de la gestion responsable des activités forestières – PALLISCO 2017 (février 2018)

4.3	Effort de contrôle des opérations post-exploitation par l'équipe de suivi-évaluation = Nombre d'opérations post-exploitation contrôlées x 100 / Nombre total d'opérations réalisées par le chantier	Les opérations post-exploitation comprennent la réhabilitation de parcs, la fermeture de bretelles, le démantèlement des ponts et la réalisation de dispositifs antiérosifs	RF-IPS	Annuelle	50%	NE	NE	72%	69%	Améliorer les efforts de contrôle des activités post-exploitation
4.4	Score de respect des procédures EFIR = Somme des scores attribués à chaque activité d'exploitation et post-exploitation / Nombre total d'activités d'exploitation contrôlées		RF-IPS	Annuelle	90%	94%	92,3%	92,4%	93,50	Redynamiser les formations et sensibilisations internes et externes pour le personnel pratiquant afin de toujours garantir une meilleure qualité du travail.
4.5	Nombre d'infractions à la mise en défens des fortes pentes	Les pentes >45% ne doivent pas être affectées par l'exploitation	RF-IPS	Annuelle		NE	NE	92%	87%	Continuer à former les équipes sur le respect des techniques et normes relatives aux opérations post-exploitation.
4.6	Nombre d'infractions à la protection des bordures des points d'eau permanents	Ne concerne que la bande de 30 m autour des plans et cours d'eau permanents	RF-IPS	Annuelle		99,9%	NE	NE	99,99%	Maintenir l'effort de contrôle des activités liées à l'exploitation proprement dite.
4.7	Pourcentage du personnel des chantiers d'exploitation recyclé aux techniques EFIR = Nombre d'employés différents des chantiers recyclés durant l'année x 100 / Nombre total d'employés des chantiers		RF-IPS	Annuelle	20%	NE	NE	60,1%	54,63%	- Maintenir le niveau de suivi des formations/sensibilisations. - Formaliser le suivi des sensibilisations et formations des équipes d'exploitation proprement dites.
5.1	Taux de préservation des espèces multi-ressources conservées au profit des populations riveraines = Nombre d'arbres préservés x 100 / Nombre arbres inventoriés		RVExt (+RF-IPS)	Annuelle	20%	35,4%	85%	50%	NA	Aucun arbre multi-ressource n'a été identifié dans les AAC qui étaient en exploitation en 2017.
6.1	Taux de réalisation des concertations villageoises = Nombre de villages consultés x 100 / Nombre total de villages autour des AAC	Ne concerne que les villages bordant les AAC	RVExt	Annuelle	100%	100%	100%	100%	100%	Maintenir la pratique de la consultation systématique des villages riverains autour des assiettes à exploiter

*Résumé des résultats de la gestion responsable des activités forestières – PALLISCO 2017 (février 2018)*

6.2	Taux de préservation des sites d'usage des populations riveraines= Nombre de sites préservés après exploitation x 100 / Nombre total de sites recensés avant exploitation	Ne concerne que les villages bordant les AAC	RVExt (+RF-IPS)	Annuelle	100%	100%	100%	100%	100%	03 sites sacrés (Melen makana, Edjengui, Mukondji) appartenant respectivement aux communautés de Zoulabot, Zoulabot-baka et Diassa ont été protégés au sein des AAC 3-4 de l'UFA 10039 et 1-2 de l'UFA 10047b qui étaient en exploitation en 2017
6.3	Taux de protection des parcelles agricoles = Nombre de champs retrouvés après exploitation x 100 / Nombre total de champs recensés avant exploitation	Ne concerne que les villages bordant les AAC	RVExt (+RF-IPS)	Annuelle	100%	100%	100%	100%	75%	04 parcelles agricoles ont été identifiées au sein de l'AAC 3-4 de l'UFA10039 qui était en exploitation en 2017 parmi celles-ci, une parcelle a été touchée lors des opérations d'exploitation

**\* *Nouvel indicateur (défini en 2017)***

DS - Chef de Site

EFIR– Exploitation Forestière à Impact Réduit

REco - Responsable de l'Economat

RFA - Redevance Forestière Annuelle

RFSAI - Responsable Faune et Surveillance des Activités Illégales

RF-IPS - Responsable Forêt chargé des Inventaires, de la Planification et du Suivi Evaluation

RVSExt - Responsable Volet Social Externe

RVRR - Responsable Volet Recherche et Reboisement

## **7 Conclusion**

---

L'ensemble des éléments présentés permet de connaître et suivre l'évolution globale de l'entreprise sur les thèmes principaux liés étroitement à la gestion responsable de la ressource forestière.

Ces résultats montrent notamment une évolution positive de l'entreprise en relation avec ses engagements à long terme.

La diffusion de ce document caractérise la transparence souhaitée au plus haut niveau de l'entreprise.

---

[certification@pallisco-cifm.com](mailto:certification@pallisco-cifm.com)

[www.pallisco-cifm.com](http://www.pallisco-cifm.com)